

Une école diversifiée

La SEGPA et l'ULIS

Dans notre établissement, à côté de la voie générale classique, il existe également deux autres sections : la SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) et l'ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).

- La **SEGPA** : compte cette année 52 élèves répartis dans tous les niveaux (6^e, 5^e, 4^e et 3^e). Ces élèves y sont orientés dès l'entrée en 6^{ème}, quelquefois à partir de la 5^{ème}. Il s'agit d'élèves qui connaissent des difficultés scolaires considérées comme graves et durables et qui ne leur permettent probablement pas de suivre une scolarité normale en enseignement classique au collège.



A Bébel, 7 enseignants sont affectés à temps complet ou à temps partiel à la SEGPA. Ils y dispensent aussi bien les enseignements classiques adaptés aux capacités cognitives des élèves mais aussi des enseignements professionnels. Dès la 4^e ces élèves découvrent des activités professionnelles (habitat, espace rurale et l'environnement...) mises à leur disposition afin de les aider pour leur choix professionnel et leur orientation après la 3^{ème}.

Parmi les 4 collèges du nord Basse-Terre (Deshaies, Bébel, Bois Rada et Lamentin), le collège Bébel est le seul qui possède une section SEGPA.

Les élèves de la SEGPA sont accueillis dans des nouveaux locaux qui sont parmi les premiers à être livrés. De ce fait cette structure côtoie des bâtiments anciens qui seront reconstruits prochainement. Les nouveaux espaces offrent ainsi aux élèves des conditions matérielles et logistiques adéquates pour une scolarité agréable et, espérons le, qui favorise leur réussite.



- En **Unités localisées pour l'inclusion scolaire** ou **ULIS** sont scolarisés les élèves en situation de handicap.

Les élèves inscrits en ULIS sont au nombre de 19. Ils présentent des difficultés pour les apprentissages mais d'autres présentent des troubles mentaux mais aussi des difficultés pour s'exprimer, pour parler. Chez de nombreux élèves leur handicap ne se voit pas. Ils sont avec nous en classe générale dans la plupart des cours mais ils vont suivre quelques cours tels que le français, ou les mathématiques avec Mme FANTIN ou Mme VIALANEIX. Ils ne bénéficient pas tous des mêmes aménagements d'emploi du temps. Certains élèves sont suivis et accompagnés par des auxiliaires de vie scolaire individuel (AVSI) mais pas tous.

La responsable de l'ULIS nous a informé(e)s que d'autres élèves vont sûrement être affectés dans ce dispositif car la commission chargée de l'orientation des enfants en situation de handicap devrait se réunir bientôt. Ce qui va donc augmenter l'effectif des élèves inscrits en ULIS.

Au cours de l'année scolaire, certains élèves d'ULIS comme ceux de la SEGPA partent en stage, puis ils reviennent au collège.

Les enseignants qui interviennent en ULIS sont des professeurs spécialisés qui ont une formation particulière, appropriée.

Lysah, Océane et Elnida